



ARTAS

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire¹, courcier² ou péréquaire², délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Vienne

Canton (jusqu'en 2014) : Saint-Jean-de-Bournay

Canton (depuis 2015) : la Verpillière

Historique de la conservation des archives de la commune

Le sort des archives communales d'Artas est très contrasté : si le fonds d'avant 1800 a été assez bien conservé, celui du XIXe siècle jusqu'aux années 1970 a été largement amputé : par exemple manquent les recensements de la population de 1896 à 1968 !

Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : oui

Répertoire des archives d'avant 1800, par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes aux A.D.I., et P. Chauvin, 1996 [rép. consultable aux A.D.I.].

Répertoire des archives dep. 1800, commencé par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes aux A.D.I., 2011 [rép. consultable aux A.D.I.].

2 - Documents principaux :

Actes d'assemblée (lacunes).	1738-1788
Registres paroissiaux (lacunes).	1541-1792

¹ En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastre_ancien_regime_v3.pdf

² Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.



Parcellaires et courciers.	1658-1790
Rôles d'imposition.	1647-1788
Cour de châellenie d'Artas : registres.	1646-1653, 1665-1669
Délibérations.	1790-an IV, dep. an VIII
Etat civil.	dep. 1793
Recensement de la population.	1831, 1841-1891, 1975
Plan cadastral.	1835
Bureau de bienfaisance : délibérations.	dep. 1879

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : oui

Cote : 4 E 439

Répertoire par I. Desbiens, archiviste chargée des communes, 2003, 4 p. [rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].

Métrage : 0,01 mètres linéaires

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

4E167/16	Etat des fonds du parcellaire d'Artas comme étant de la taillabilité d'Artas quoique sur la communauté de Saint-Georges-d'Espéranche.	XVIIe s.
28J39	Impositions : lançons et quittances.	1608-1750
L1384	Municipalité de canton de Saint-Jean-de-Bournay3.	an VI
1 Mi 150	Recensement de la population (<i>microfilm</i>).	1831, 1841-1891

2 - - Aux Archives municipales de Vienne :

Hôpital de Vienne/H324 Procès de l'hôpital contre la communauté d'Artas. Ancien Régime

3 La municipalité de canton de Saint-Jean-de-Bournay administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Jean-de-Bournay, Artas, Meyrieu, Meyssiez, Royas et Villeneuve-de-Marc.